



Rapport Financier Semestriel du Groupe UMANIS

Informations financières intermédiaires au
30/06/2010

A – ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES DU GROUPE UMANIS

AU 30 JUIN 2010

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

Table des matières

I.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE.....	4
II.	ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I	5
III.	ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II	6
IV.	TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
V.	TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
VI.	NOTES ANNEXES.....	9
	NOTE 1 ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS	9
	NOTE 2 DECLARATION DE CONFORMITE.....	9
	NOTE 3 MODALITES D'ELABORATION DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2010.....	9
	NOTE 4 ESTIMATIONS	9
	NOTE 5 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE	12
	NOTE 6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES.....	13
	NOTE 7 PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION	14
	NOTE 8 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE.....	14
	NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16
	NOTE 10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17
	NOTE 11 TITRES DISPONIBLES A LA VENTE.....	17
	NOTE 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	18
	NOTE 13 CAPITAUX PROPRES.....	18
	13.1. Informations relatives aux bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise.....	18
	13.2. Plan d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions.....	19
	13.3. Actions gratuites.....	19
	NOTE 14 RÉSULTAT PAR ACTION.....	20
	NOTE 15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	21
	NOTE 16 PASSIFS FINANCIERS COURANTS.....	21

NOTE 17 CARACTERE SAISONNIER DES ACTIVITES.....	21
NOTE 18 PASSIFS EVENTUELS.....	21
NOTE 19 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS.....	22
19.1. Charge d'impôts	22
19.2. Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt.....	22
19.3. Impôts différés.....	23
19.4. Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature.....	23
NOTE 20 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS.....	24

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2010	31/12/2009
Goodwill	9	14 323	14 323
Immobilisations incorporelles	9	103	35
Immobilisations corporelles	10	409	416
Autres participations	11	159	160
Créances et autres actifs financiers à long terme		772	773
Impôts différés actifs	19.4	6 887	7 315
Actifs non courants		22 653	23 022
Stocks		2	2
Clients et comptes rattachés		14 693	15 377
Autres actifs courants		6 068	6 114
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 550	2 900
Actifs courants		23 312	24 393
TOTAL ACTIF		45 965	47 415

PASSIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2010	31/12/2009
Capital social	13	2 842	2 792
Primes d'émission		33 214	33 264
Autres Réserves		-24 883	-26 861
Ecarts de conversion		420	670
Résultats de la période		2 319	2 478
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		13 912	12 343
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		38	29
Total des Capitaux propres		13 950	12 372
Provisions pour retraites et engagements assimilés		660	582
Passifs non courants		660	582
Autres provisions courantes	15	2 954	3 051
Passifs financiers courants	16	10 651	12 623
Fournisseurs et comptes rattachés		2 894	3 129
Autres dettes courantes		14 857	15 658
Passifs courants		31 355	34 462
TOTAL PASSIF		45 965	47 415

II. ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I

<i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/10	30/06/09
Chiffre d'affaires	8	26 962	27 220
Autres produits de l'activité		26	45
Produits des activités ordinaires		26 988	27 265
Achats consommés		-2 272	-1 125
Charges externes		-3 108	-3 783
Charges de personnel		-19 025	-19 507
Impôts & taxes		-522	-515
Amortissements et dépréciations		-67	-466
Autres produits et charges d'exploitation		-33	-1
Résultat opérationnel courant		1 961	1 867
Autres produits opérationnels		303	417
Autres charges opérationnelles		-542	-1 286
RESULTAT OPERATIONNEL		1 722	998
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie			0
Coût de l'endettement financier brut		-10	-22
Coût de l'endettement financier net		-10	-22
Autres produits et charges financiers		250	217
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			549
RESULTAT AVANT IMPÔTS		1 962	1 743
Impôts différés	19	-427	-586
Impôts courants	19	-217	-87
Crédit d'Impôt Recherche	19	1 010	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 328	1 070
Participations ne donnant pas le contrôle		10	3
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE		2 318	1 067
Résultat par action - en euros			
avant dilution	14	0,10	0,04
après dilution	14	0,10	0,04

III. ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II

<i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/10	30/06/09
RESULTAT DE LA PERIODE		2 319	1 067
Autres Eléments du résultat global			
Ecarts de conversion des activités à l'étranger			
Actifs financiers disponible à la vente			
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			
Réévaluation d'immobilisations corporelles			
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global			
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en équivalence			
RESULTAT GLOBAL TOTAL		2 319	1067

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/10	31/12/09	30/06/09
Résultat net Groupe et Minoritaires	2 328	2 487	1 067
Dotations nettes aux amortissements et provisions	105	2 293	126
Plus et moins-values de cession		544	-549
Coût de l'endettement financier net	10	12	22
Charge d'impôt	427	773	656
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 870	6 110	1 322
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel courant	-2 301	-3 559	-2 132
Variation du besoin en fonds de roulement sur créances apportées en garantie	1 975	4 391	5 161
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	2 545	6 942	4 351
Impôt exigible	-217	-7	
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	2 328	6 935	4 351
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-184	-81	-42
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		3	
Acquisitions d'immobilisations financières	-516	-457	-155
Cessions d'immobilisations financières	4		
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-66	
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-696	-601	-197
Apports en fonds propres			
Créances incorporées en fonds propres			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			
Remboursements d'emprunts		-19	-13
Intérêts financiers nets versés	-10	-12	-22
Flux liés aux opérations de financement garantis	-1 975	-4 391	-5 161
Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-1 985	-4 423	-5 195
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	-353	1 912	-1 041
Différence de change nette	1	0	-7
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 790	877	877
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 437	2 790	-163

V. TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

30/06/2010 (En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.08	2 709	33 348	-27 628	-71	2 223	10 581	20	10 600
Affectation du résultat 2008			2 223		-2 223			
Résultat de la période 2009					2 477	2 477	10	2 487
Variations du capital de l'entreprise consolidante	84		-84					
Variation des actions propres				-324		-324		-324
Distribution de dividendes								
Variation des écarts de conversion			-166			-166		-166
Incidences IFRS 2			175			175		175
Actualisation de l'effort construction			-402			-402		-402
Souscription au capital des entités consolidées								
Variation de périmètre								
Capitaux propres au 31.12.09	2 792	33 348	-25 882	-395	2 477	12 342	30	12 371
Affectation du résultat 2009			2 477		-2 477			
Résultat de la période 2010					2 319	2 319	10	2 329
Variations du capital de l'entreprise consolidante	50		-50					
Variation des actions propres				-513		-513		-513
Distribution de dividendes								
Variation des écarts de conversion			-249			-249		-249
Incidences IFRS 2			17			17		17
Autres			-5			-5		-5
Souscription au capital des entités consolidées								
Variation de périmètre								
Capitaux propres au 30.06.2010	2 842	33 348	-23 691	-908	2 319	13 911	39	13 950

La variation des écarts de conversion de 249 K€ correspond principalement aux effets de change de la livre sterling.

VI. NOTES ANNEXES

NOTE 1 ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints présentent les opérations de la société UMANIS S.A. et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Son siège social est situé : 7-9 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 Levallois-Perret.

NOTE 2 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les normes internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en particulier la norme d'information financière *IAS 34 Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2010 et telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2010 ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui s'est tenu le 30 août 2010.

NOTE 3 MODALITES D'ELABORATION DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2010

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des taxes et impôt sur les sociétés, correspondent au prorata des charges estimées de l'année (hormis le CIR), éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

Le CIR comptabilisé au 30.06.2010 concerne l'année 2009. Il n'a donc pas été constaté de prorata au 30.06.2010.

NOTE 4 ESTIMATIONS

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés résumés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés :

- **Dépréciations des créances clients**

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté

de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Le montant des dépréciations de créances clients représente 1 478 milliers d'euros au 30 juin 2010 (à comparer à 1 610 milliers d'euros au 31 décembre 2009).

- **Frais de développement capitalisés, goodwill et autres immobilisations incorporelles**

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont les mêmes que celles énoncées dans les états financiers annuels. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux Goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu que les pertes de valeurs relatives aux Goodwill ne sont pas réversibles.

Le montant net des goodwill est de 14 323 milliers d'euros au 30 juin 2010 (Idem au 31.12.2009). Suite aux opérations de restructurations réalisées au 1^{er} janvier 2010, les Goodwill d'Umanis Nord, Yliance, Euratid et Génius sont intégrés dans les comptes d'Umanis SA. Le goodwill d'Héradis est intégré dans les comptes d'Umanis France.

Les autres actifs incorporels représentent un montant net de 102 milliers d'euros au 30 juin 2010 (35 milliers d'euros au 31 décembre 2009).

- **Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison**

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée au titre du premier semestre 2010.

- **Provisions pour risques & passifs éventuels**

Les litiges avec les salariés ayant quitté la société et ayant entamé une procédure à son encontre, font en principe l'objet de provisions pour risques. Lorsque cela s'avère possible, ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 484 milliers d'euros au 30 juin 2010 (à comparer à 526 milliers d'euros au 31 décembre 2009).

▪ Crédit Impôt Recherche

La société UMANIS France a déposé, en début d'année 2010, auprès de l'Administration Fiscale, un dossier en vue de l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2009 pour un montant global de 1 010 k€.

Le groupe UMANIS précise que le Crédit d'Impôt Recherche comptabilisé dans les comptes au 30 juin 2010 est attaché à des projets spécifiques, qui n'ont pas vocation à être récurrents.

Les produits de Crédits d'Impôt Recherche sont comptabilisés avec une année de décalage par rapport aux coûts concernés.

Le groupe n'a pas les moyens techniques d'évaluer de manière fiable le montant des crédits d'impôt recherche relatif aux coûts engagés en cours d'année.

Pour ne pas altérer la lecture du ROC et pour les raisons énoncées ci-dessus, le groupe a choisi de comptabiliser le produit de Crédit d'Impôt Recherche en déduction de l'impôt

▪ Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 30 juin 2010, le montant des impôts différés actifs est de 6 887milliers d'euros (à comparer à 7 315 milliers d'euros au 31 décembre 2009). L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que nos résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur notre bilan et notre résultat.

▪ Méthodes de conversion

Transactions libellées en monnaies étrangères

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

États financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecart de conversion » et n'affecte pas le résultat.

▪ Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut-être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des frais de développement et notamment des logiciels.

Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le groupe UMANIS sont également comptabilisés à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Amortissements

- Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.

- Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation des actifs »).

▪ Nouvelles normes et amendements

Normes, interprétations et amendements publiés au 30 juin 2010 pour lesquels le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée. Certains de ces textes sont d'ailleurs en cours d'adoption au niveau de l'Union européenne, et sont présentés ci-dessous :

- IAS 24 révisée « Parties liées – Informations à fournir sur les transactions avec les parties liées » (non adoptée par l'Union européenne)
- Amendement IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir : classification des droits de souscription en devises »
- IFRS 9 « Instruments financiers – Classement et évaluation » (non endossée par l'Union européenne)
- Amélioration annuelle des normes IFRS 2010 (non adoptée par l'Union européenne)
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres » (non adoptée par l'Union européenne).
- IFRS 3 revised est applicable à compter du 1er janvier 2010

NOTE 5 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

▪ Restructurations du Groupe Umanis

Dans un souci de simplification de l'organigramme juridique du groupe et de rationalisation des coûts de gestion administrative, il a été décidé de procéder aux opérations suivantes sur le 2^{ème} semestre 2009 :

- Dissolution sans liquidation en date du 30 novembre 2009 des sociétés CIRCE INFORMATIQUE et XERIUS CONSULTING, filiale à 100 % de la société GENIUS INFORMATIQUE, elle-même filiale à 100% d'UMANIS SA, avec effet au 1^{er} janvier 2010. Cette opération juridique a été réalisée au moyen d'une transmission universelle du patrimoine des sociétés dissoutes au profit de GENIUS INFORMATIQUE, entraînant leur dissolution sans liquidation. Cette opération a généré un boni de fusion de 87 654 € sans impact sur les comptes consolidés.
- Dissolution sans liquidation en date du 2 décembre 2009 des sociétés UMANIS Ouest et DAS KAPITAL, filiale à 100 % de la société UMANIS France, elle-même filiale à 100% d'UMANIS SA, avec effet au 1^{er} janvier 2010. Cette opération juridique a été réalisée au moyen d'une transmission universelle du patrimoine des sociétés dissoutes au profit d'UMANIS France, entraînant leur dissolution sans liquidation. Cette opération a généré un boni de fusion de 1 027 572€ sans impact sur les comptes consolidés.
- Dissolution sans liquidation en date du 1er décembre 2009 des sociétés UMS TECHNOLOGY – GENIUS INFORMATIQUE – OPENBIZZ – UMANIS NORD et YLIANCE, filiales à 100 % d'UMANIS SA, avec effet au 1^{er} janvier 2010. Cette opération juridique a été réalisée au moyen d'une transmission universelle du patrimoine des sociétés dissoutes au profit d'UMANIS SA, entraînant leur dissolution sans liquidation. Ces opérations ont généré des malis techniques pour un montant global cumulé de 3 246 023€ sans impact sur les comptes consolidés.

▪ Contrôles fiscaux

Les sociétés UMANIS SA, UMANIS France, Yliance, UMANIS Nord et UMANIS Consulting et Openbizz (ex Euratid) UMANIS MANAGED SERVICES, UMANIS OUEST, ont fait l'objet en 2009 d'un contrôle fiscal portant sur les années 2006 et 2007.

A réception de la notification de redressement les sociétés concernées ont apporté des explications à l'Administration Fiscale qui y a partiellement répondu. Des points sont toujours en discussion avec l'Administration Fiscale.

Les provisions totalisant 1 081 milliers d'euros (contre 1 133 milliers d'euros au 31.12.2009) correspondent aux redressements que ces sociétés acceptent et jugent incontestables ont été comptabilisées dans les comptes clos au 30 juin 2010.

▪ Augmentation de capital

La période d'acquisition des actions gratuites étant arrivée à terme, le conseil d'administration du 23 mars 2010 a décidé de procéder à l'attribution de 453 377 actions par augmentation de capital d'un montant de 49.871,47 euros, émises sans prime d'émission et entièrement libérées, par prélèvement sur le compte de prime d'émission à concurrence de 49.871,47 euros ».

▪ Création de la société Umanis Investissement

La société Umanis Investissement a été créée le 25 juin 2010 par Umanis SA dont elle détient 100% des parts composant le capital social. Elle sera intégrée dans les comptes consolidés au second semestre 2010.

A la date de clôture du 30 juin, cette société n'a pas encore débuté son activité. Son objet social la destine à des interventions en management de stratégie, organisation, auprès de sociétés du groupe ou de société tierces.

▪ Modification des baux commerciaux

Suite à l'acquisition ; le 30 juin 2010, par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier de l'immeuble situé au 7/9 rue Paul Vaillant Couturier auprès de la Caisse des Notaires, des avenants aux baux en cours ont été régularisés, concomitamment, entre Umanis SA (locataire) et la SCI, nouveau propriétaire, pour une durée de 12 ans. Il est précisé que ces avenants n'ont pas conduit à une augmentation de loyers pour l'année en cours.

La SCI étant détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, les avenants aux baux précités sont des conventions réglementées qui ont fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'Administration du 30 avril 2010.

NOTE 6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES

Il n'y a pas eu d'évènement post clôture particuliers

NOTE 7 PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Umanis comprend 18 sociétés consolidées. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après.

Nom	Siège	Registre du commerce	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
Umanis SA	Levallois - France	RCS 403 259 534	Société mère		Société mère
Etudes, conseils, formations					
Umanis France	Levallois - France	RCS 379 499 445	Intégration globale	99.81%	99.81%
Umanis (Italie) SRL	Milan - Italie	RI 332 085	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB 584 448	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (UK) Ltd	Londres - UK	RC 3601068	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp Z.o.o.	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Espagne) SL	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Allemagne) GmbH	Francfort - Allemagne	HRB 48024	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Suisse) Sarl	Nyon - Suisse		Intégration globale	100.00%	99.88%
Umanis (Finlande) Oy	Helsinki - Finlande		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Danemark) ApS	Copenhague - Danemark		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Maroc)	Casablanca - Maroc		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Consulting SAS	Levallois - France	RCS 434 016 853	Intégration globale	98.53%	98.53%
Umanis Luxembourg			Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Institut	Levallois - France	RCS 501 080 501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Centre d'appel					
Umanis Managed Services (anciennement Call One)	Levallois - France	RCS 412 719 986	Intégration globale	100.00%	99.91%
Courtage en assurance et en Réassurance					
Ums Courtage	Levallois - France	RCS 517 573 135	Intégration globale	100.00%	100.00%

NOTE 8 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

▪ Informations par activité au 30 juin 2010

1er Semestre 2010	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Total
Chiffre d'affaires	17 944	3 433	2 961	2 624	26 962
Résultat opérationnel Courant	1 655	205	67	34	1 961

▪ Informations par activité au 30 juin 2009

1er Semestre 2009	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	17 457	3 765	3 348	2 650	27 220
Résultat opérationnel Courant	1 211	281	71	304	1 867

▪ Informations par zone géographique au 30 juin 2010

1er Semestre 2010	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	25 392	1 570	26 962
Résultat Opérationnel Courant	1 738	223	1 961

▪ Informations par zone géographique au 30 juin 2009

1er Semestre 2009	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	25 848	1 372	27 220
Résultat Opérationnel Courant	1 643	224	1 867

NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Autres variations	30/06/2010
Valeurs brutes					
Goodwill	16 848				16 848
Frais de développement	(46)			46	
Brevets et licences	996	81			1 077
Autres	415				415
Total	18 213	81			18 294
Amortissements / Dépréciations					
Goodwill	(2 524)				(2 524)
Frais de développement	46			(46)	
Brevets et licences	(989)	(4)			(993)
Autres	(388)	(9)			(397)
Total	(3 854)	(13)			(3 868)
Valeurs nettes comptables					
Goodwill	14 323				14 323
Frais de développement					
Brevets et licences	7	77			84
Autres	28	(9)			19
Total	14 358	68			14 426

Tous les Goodwill ont été testés en fonction des unités génératrices de trésorerie auxquelles ils sont alloués. Aucune perte de valeur n'a été constatée sur l'exercice.

▪ **Détail des Goodwill au 30 juin 2010**

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur nette 31/12/2009	Variation	Valeur nette 30/06/2010
Umanis SA		2 645	2 645
Umanis France	9 066	401	9 467
Umanis Suisse	81		81
Umanis Consulting	2 130		2 130
Umanis Nord	924	(924)	
Yliance	598	(598)	
Euratid	273	(273)	
Genius	851	(851)	
Heradis	401	(401)	
Total	14 323		14 323

Suite aux opérations de restructuration réalisées au 1^{er} janvier 2010, les Goodwill des sociétés Umanis Nord, Yliance, Euratid et Génium sont remontés sur Umanis SA et le Goodwill d'Heradis sur Umanis France.

NOTE 10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	Augmentation Dotation	Diminution Reprise	Autres Flux	30/06/2010
Valeurs brutes					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	697	22			719
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	1 909	81		7	1 997
Total	2 606	103		7	2 716
Amortissements & Dépréciations					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	(517)	(30)			(546)
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	(1 673)	(81)		(7)	(1 761)
Total	(2 190)	(110)		(7)	(2 307)
Valeurs nettes comptables					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	180	(8)			173
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	236	0			236
Total	416	(8)			409

NOTE 11 TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	30/06/2010
Titres Civipol	152	152
Titres Repérage Français		
Titres EADS	2	
Titres Harrington Technologie	7	7
TOTAL	161	159

Valeur brute des titres Civipol = 152 K€ détenu à hauteur de 5,88 %

NOTE 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Valeurs mobilières de placement	54	12
Disponibilités	2 496	2 888
TOTAL	2 550	2 900
Découverts bancaires	-113	-110
TOTAL	2 437	2 790

NOTE 13 CAPITAUX PROPRES
13.1. Informations relatives aux bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

L'ensemble des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

		Piepszownik		Pouligny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 30/06/04 4 500 000 BCE	BCE 07-04 attribués par le CA du 20/07/04	500 000	0,716	250 000	0,716	750 000	90 % à compter du 20/07/04 10 % à compter du 20/07/05 Exerçables jusqu'au 19/07/09
	BCE 04-05 attribués par le CA du 12/04/05	1 100 000	1,43	200 000	1,43	1 300 000	90 % à compter du 12/04/05 10 % à compter du 12/04/06 Exerçables jusqu'au 19/07/10
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	250 000	1,4225	0	0	250 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exerçables sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007 pour 10 % du capital social	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	750 000	1,065			750 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exerçables jusqu'au 31/10/2017
	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	552 425	0,715			552 425	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exerçables jusqu'au 16/05/2018
Total BCE attribués		3 152 425		450 000		3 602 425	

	Piepszownik	Pouigny	Nombre Total
	Nombre	Nombre	
Exercice CA du 15/12/2004	450 000	168 000	618 000
Exercice CA du 31/10/2007	12 250	12 250	24 500
Renonciation 18/03/08		-69 750	0
Solde BCE 07-04	0	0	0
Exercice CA du 24/06/2005	406 376	45 443	451 819
Renonciation 18/03/08		-154 557	0
Solde BCE 04-05	0	0	0
Solde BCE 10-05	250 000	0	250 000
Solde BCE 10-07	750 000	0	750 000
Solde BCE 05-08	552 425	0	552 425
Total Solde BCE	1 552 425	0	1 552 425

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 0,11€

13.2. Plan d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions

Au 30 juin 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions est en cours de validité, il correspond à l'utilisation par le conseil d'administration, lors de sa séance du 19 mars 2008, de la délégation consentie par l'Assemblée Générale mixte du 28 juin 2005, et qui a décidé l'émission et l'attribution de 485.077 actions gratuites, au profit de salarié ou de dirigeant mandataire social de la Société ou de la société Umanis France, filiale à 100% de la Société.

Ce plan prendra fin à l'issue de la période de conservation de deux ans, soit le 19 mars 2012.

13.3. Actions gratuites

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 28 juin 2005, a délégué au conseil d'administration les pouvoirs, de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées, s'agissant des actions existantes, ne pourra donner lieu à la détention à tout moment par la société d'un nombre d'actions supérieur à 10 % du capital social, et, s'agissant des actions émises, ne pourra porter sur un nombre d'actions à souscrire supérieur à 6 % du nombre des actions composant le capital social au moment où le conseil d'administration prend sa décision, étant précisé que le nombre total des actions attribuées gratuitement, ne pourra excéder 10 % du capital social, ce plafond étant déterminé au regard du capital de la société existant le jour où le conseil d'administration prend sa décision.

Le conseil d'administration du 6 octobre 2005 a décidé l'émission et l'attribution de 950.000 actions gratuites dans les conditions exposées ci-après, à des personnes ayant la qualité de salarié ou de dirigeant mandataire social de la société Umanis Sa ou de la société Umanis France Sa, filiale à 100% de la Société :

- chaque bénéficiaire sera titulaire de la totalité des actions ainsi attribuées à l'issue d'un délai d'acquisition de deux ans à compter de ce jour, expirant le 6 octobre 2007 (à 24 heures) (ci-après dénommé également le jour d'acquisition effective), étant toutefois précisé qu'au jour de l'attribution effective des actions, le 7 octobre 2007, chacun des bénéficiaires

devra être salarié ou dirigeant de la société Umanis ou de l'une de ses filiales. A défaut, le conseil constatera la caducité immédiate et de plein droit de la décision d'attribution au jour de la cessation des fonctions du bénéficiaire concerné ;

- les actions créées porteront jouissance à compter de la survenance du terme de la période d'acquisition tel que visé ci-dessus ; elles seront, dès leur création, entièrement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires ; leurs titulaires auront dès ce jour droit de vote ;
- toutefois, les actions ainsi attribuées ne pourront être cédées par le bénéficiaire pendant un délai de conservation de deux (2) ans à compter de la date d'acquisition effective par le bénéficiaire. A l'issue de cette période d'indisponibilité de deux ans, s'achevant le 7 octobre 2009, les actions seront librement cessibles dans les formes prévues par la loi et les statuts de la Société.

Le 07 octobre 2007 la période d'acquisition étant arrivée à terme, le conseil d'administration du 31 octobre 2007 a décidé de procéder à l'attribution de 551 250 actions par augmentation de capital.

Le 21 mai 2007, sur délégation de l'AGM du 28 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'attribution de 830 168 actions gratuites au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la société Umanis SA ou de la société Umanis France SA, filiale 100% de la société. Les conditions d'attribution de ces actions gratuites sont les mêmes que celles exposées ci-dessus. Ces attributions d'actions gratuites ont été retraitées en norme IFRS 2, générant pour la période une minoration du résultat de 370 K€ (en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres du même montant).

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 29 juin 2007, a délégué au conseil d'administration les pouvoirs, de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées, s'agissant des actions existantes, ne pourra donner lieu à la détention à tout moment par la société d'un nombre d'actions supérieur à 10 % du capital social, et, s'agissant des actions émises, ne pourra porter sur un nombre d'actions à souscrire supérieur à 10 % du nombre des actions composant le capital social au moment où le conseil d'administration prend sa décision, étant précisé que le nombre total des actions attribuées gratuitement, ne pourra excéder 10 % du capital social, ce plafond étant déterminé au regard du capital de la société existant le jour où le conseil d'administration prend sa décision ;

Le 19 mars 2008, le conseil d'administration a procédé à l'attribution de 485 077 actions gratuites au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la société Umanis SA ou de la société Umanis France SA, filiale à 100% de la société. Les conditions d'attribution de ces actions gratuites sont les mêmes que celles exposées ci-dessus. Ces attributions d'actions gratuites ont été retraitées en norme IFRS 2, générant pour la période une minoration du résultat de 52 K€ (en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres du même montant).

NOTE 14 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Résultat net Part du Groupe	2 318	2 477
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	24 391 496	24 529 184
Résultat en euros par action	0,10	0,10

Le résultat dilué par action est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	2 318	2 477
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	24 391 496	24 992 347
Résultat dilué en euros par action	0,10	0,10

NOTE 15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	Dotations	Reprises ayant une contre - partie en charge	Reprises sans contre - partie en charge	30/06/2010	Courant au 30/06/10	Non courant au 30/06/10
Provisions pour litiges	1 015	70	(116)		969	969	
Autres provisions pour risques	903				903	903	
Autres provisions pour charges	1 133	83	(133)		1 082	1 082	
TOTAL	3 050	153	(249)		2 954	2 954	

La provision pour litige de 969k€ est constituée de l'ensemble des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du Groupe à hauteur de 496 k€. Cette provision est déterminée en accord avec nos avocats et selon le niveau de risque associé à chacune des procédures engagées auprès des conseils des prud'hommes. Le solde ainsi que les autres provisions pour risques concernent des provisions constituées relatives à des litiges d'ordre commercial ou fiscal. Les autres provisions pour charges concernent le traitement du contrôle fiscal qui a eu lieu en 2009.

NOTE 16 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Partie court terme des emprunts divers portant intérêts		
Emprunt garantis sur créances clients	10 526	12 514
Total	10 526	12 514
Découverts bancaires	113	110
Total	10 638	12 624

NOTE 17 CARACTERE SAISONNIER DES ACTIVITES

Les activités du Groupe Umanis ne connaissent pas de saisonnalité particulière.

NOTE 18 PASSIFS EVENTUELS

Néant

NOTE 19 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

19.1. Charge d'impôts

Compte tenu des perspectives de résultat des différentes filiales du groupe et du montant des impôts différés actifs au 31 décembre 2009, 427 k€ d'impôt différé supplémentaire a été activé sur 2010.

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Impôts courants	-217	-7
Impôts différés	-427	-773
CIR	1 010	1 099
Situation à la clôture	366	319

En 2010, le Groupe a décidé l'application de la norme IAS 12 consécutive à la réforme de la Taxe professionnelle introduite en France par la loi de finance 2010 publiée le 31 décembre 2010 créant la Contribution Economique Territoriale (CET).

Umanis considère que la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dont la base de calcul est assise sur une différence entre les revenus et certaines charges opérationnelles constitue, compte tenu de son activité, un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

En conséquence, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE sera comptabilisé sur la ligne « Impôt sur le bénéfice ». Au 30 juin 2010, le montant de la charge courante s'élève à 145 milliers d'euros. Les impôts différés actifs et passifs résultant du choix de la politique comptable opérée n'ont pas été activés au 30 juin 2010 car jugés non significatifs.

Le Crédit Impôt Recherche comptabilisé sur le semestre correspond à l'intégralité du CIR au titre de l'exercice 2009.

19.2. Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Résultat net avant impôt	1 962	2 113
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-654	-704
Rapprochement :		
Différences permanentes		-69
Déficit reportable filiale espagnole		
CVAE	145	
CIR		
Déficits non activés		
Imputation des déficits non activés		
Impôts sociétés non intégrées	82	
Activation des impôts différés actifs		
Différence de taux d'impôt		
Impôt effectivement comptabilisé	-427	-773

19.3. Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Situation à l'ouverture	7 322	8 087
Produits (charges) de l'exercice		
Charge d'impôt de la période		7
Consommation des impôts différés	-427	-773
dont impôts différés sur retraitements de la période		
dont impôts différés sur activation de déficits		
Situation à la clôture	6 895	7 322

19.4. Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs		Passifs		Net	
	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	3	3			3	3
Frais d'acquisition						
Actualisation des dettes						
Autres retraitements de consolidation			-1 643	-1 748	-1 643	-1 748
Autres actifs						
Provisions :						
<i>dont pensions</i>	220	194			220	194
<i>dont autres provisions</i>		3				3
Autres différences temporaires	16	32			16	32
Reports fiscaux déficitaires	8 299	8 838			8 299	8 838
* dont impôt différé actif non reconnu						
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	8 538	9 070	-1 643	-1 748	6 895	7 322
impôts différés au bilan	6 895	7 322				

NOTE 20 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Société	30/06/2010	31/12/2009
	Avals, cautions et garanties données	Avals, cautions et garanties données
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis France	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 K€	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 K€
Umanis SA	Cautionnement solidaire en garantie de paiement de l'ensemble des engagements de la société Umanis France à l'égard de Fortis Banque pour un montant global maximum de 300 K€ Cette garantie a pris fin le 31/03/2010	Cautionnement solidaire en garantie de paiement de l'ensemble des engagements de la société Umanis France à l'égard de Fortis Banque pour un montant global maximum de 300 K€
	Autres engagements donnés	Autres engagements donnés
		Umanis s'est engagé à payer un complément de prix aux cédants de la société Héradis. Ce complément de prix au maximum de 300 000 € est indexé sur une rentabilité et un certain niveau de chiffre d'affaires annuelle à réaliser d'abord au 31 décembre 2006 et enfin au 31/12/2007. L'intégralité du complément de prix a été réglée.

B – RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce, le Groupe UMANIS qui clôture ses comptes annuels le 31 décembre, a établi le présent rapport semestriel d'activité à partir des comptes consolidés condensés semestriels du Groupe au 30 juin 2010.

1/ Présentation du Chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre 2010.

Le chiffre d'affaires du groupe s'établit au 30 juin 2010 à 26 962 milliers d'euros contre 27 220 milliers d'euros au 30 juin 2009, soit une baisse de 1 %.

Ce résultat est principalement imputable au 1er trimestre 2010, le second trimestre ayant enregistré une progression de 3 %.

Le taux d'activité du 1er semestre dans son ensemble est conforme aux prévisions budgétaires. Le début d'année avait connu un léger tassement qui a été rattrapé au 2ème trimestre.

Ces éléments font ressortir un résultat opérationnel courant (ROC) de 1 961 milliers d'euros soit 7,3 % du chiffre d'affaires contre 1 867 milliers d'euros et 6,9 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2009.

Le résultat net avant impôt est arrêté à 2 318 milliers d'euros, soit 8,6 % du chiffre d'affaires, contre 1 067 milliers d'euros au 30 juin 2009, soit 3,9 % du chiffre d'affaires.

2/ Présentation des comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2010

Les comptes consolidés condensés semestriels arrêtés au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information Financière Intermédiaire"

- Composition du Groupe

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés condensés semestriels du Groupe et des notes annexes pour le détail de ces différents postes et comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

- Commentaires sur certains postes.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une dotation de 70 K€ pour le semestre.

Les provisions pour risques prud'homaux sont en baisse à 496 milliers d'euros contre 526 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Le résultat net au 30 juin 2010, 2 318 K€, est impacté par l'enregistrement d'un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 1 010 K€ au titre de 2009. Le groupe n'a pas enregistré cette opération en subvention pour ne pas impacter le Résultat Opérationnel Courant (ROC) ce qui rend sa comparaison avec les exercices antérieurs plus claire.

Les fonds propres s'établissent au 30 juin 2010 à 13 950 milliers d'euros contre 12 372 K€ au 31 décembre 2009.

3/ Description de l'activité du Groupe au cours du semestre écoulé

Le chiffre d'affaire du premier semestre 2010 est quasi identique à celui du premier semestre 2009, toutefois nous avons assisté, pour l'activité SSII, (près de 90 % de l'activité du groupe) une augmentation de 3 %. Malgré la persistance de ce contexte économique dégradé le Groupe prévoit pour le second semestre 2010 la poursuite de cette tendance.

4/ Faits majeurs de la période

▪ Restructurations du Groupe Umanis

Dans un souci de simplification de l'organigramme juridique du groupe et de rationalisation des coûts de gestion administrative, il a été décidé de procéder aux opérations suivantes sur le 2ème semestre 2009 :

- Dissolution sans liquidation en date du 30 novembre 2009 des sociétés CIRCE INFORMATIQUE et XERIUS CONSULTING, filiale à 100 % de la société GENIUS INFORMATIQUE, elle-même filiale à 100% d'UMANIS SA, avec effet au 1er janvier 2010. Cette opération juridique a été réalisée au moyen d'une transmission universelle du patrimoine des sociétés dissoutes au profit de GENIUS INFORMATIQUE, entraînant leur dissolution sans liquidation. Cette opération a généré un boni de fusion de 87 654 € sans impact sur les comptes consolidés.
- Dissolution sans liquidation en date du 2 décembre 2009 des sociétés UMANIS Ouest et DAS KAPITAL, filiale à 100 % de la société UMANIS France, elle-même filiale à 100% d'UMANIS SA, avec effet au 1er janvier 2010. Cette opération juridique a été réalisée au moyen d'une transmission universelle du patrimoine des sociétés dissoutes au profit d'UMANIS France, entraînant leur dissolution sans liquidation. Cette opération a généré un boni de fusion de 1 027 572€ sans impact sur les comptes consolidés.

Dissolution sans liquidation en date du 1er décembre 2009 des sociétés UMS TECHNOLOGY – GENIUS INFORMATIQUE – OPENBIZZ – UMANIS NORD et YLIANCE, filiales à 100 % d'UMANIS SA, avec effet au 1er janvier 2010. Cette opération juridique a été réalisée au moyen d'une transmission universelle du patrimoine des sociétés dissoutes au profit d'UMANIS SA, entraînant leur dissolution sans liquidation. Ces opérations ont généré des malis techniques pour un montant global cumulé de 3 246 023€ sans impact sur les comptes consolidés

▪ Contrôles fiscaux

Les sociétés UMANIS SA, UMANIS France, Yliance, UMANIS Nord et UMANIS Consulting et Openbizz (ex Euratid) UMANIS MANAGED SERVICES, UMANIS OUEST, ont fait l'objet en 2009 d'un contrôle fiscal portant sur les années 2006 et 2007.

A réception de la notification de redressement les sociétés concernées ont apporté des explications à l'Administration Fiscale qui y a partiellement répondu. Des points sont toujours en discussion avec l'Administration Fiscale.

Les provisions totalisant 1 081 milliers d'euros (contre 1 133 milliers d'euros au 31.12.2009) correspondent aux redressements que ces sociétés acceptent et jugent incontestables ont été comptabilisées dans les comptes clos au 30 juin 2010.

▪ Augmentation de capital

La période d'acquisition des actions gratuites étant arrivée à terme, le conseil d'administration du 23 mars 2010 a décidé de procéder à l'attribution de 453 377 actions par augmentation de capital d'un montant de 49.871,47 euros, émises sans prime d'émission et entièrement libérées, par prélèvement sur le compte de prime d'émission à concurrence de 49.871,47 euros.

▪ Création de la société Umanis Investissement

La société Umanis Investissement a été créée le 25 juin 2010 par Umanis SA dont elle détient 100% des parts composant le capital social. Elle sera intégrée dans les comptes consolidés au second semestre 2010.

A la date de clôture du 30 juin, cette société n'a pas encore débuté son activité. Son objet social la destine à des interventions en management de stratégie, organisation, auprès de sociétés du Groupe ou de sociétés tierces.

▪ Modification des baux commerciaux

Concomitamment à l'acquisition du 30 juin 2010 par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier, de l'immeuble situé au 7/9 rue Paul Vaillant Couturier auprès de la Caisse des Notaires, des avenants aux baux en cours ont été régularisés entre Umanis SA (locataire) et la SCI, nouveau propriétaire, pour une durée de 12 ans. Il est précisé que ces avenants n'ont pas conduit à une augmentation de loyers pour l'année en cours.

La SCI étant détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, les avenants aux baux précités constituent des conventions réglementées qui ont fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'Administration du 29 avril 2010.

- Événements postérieurs à la date d'arrêté des comptes

Il n'y a aucun événement significatif intervenu pendant cette période.

4/ Evolution prévisible de l'activité du groupe pendant l'exercice

L'embellie rencontrée au 1^{er} semestre devrait se poursuivre au second semestre.

Les résultats du groupe pour l'exercice 2010 devraient se traduire par un exercice bénéficiaire compte tenu du maintien de la marge opérationnelle enregistrée au premier semestre.

**C – DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Je soussigné Laurent Piepszownik, Président Directeur Général de la Société UMANIS SA, atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF.



UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier

92300 Levallois-Perret

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur
l'information financière semestrielle 2010**

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

Exelmans Audit & Conseil
5, rue Erlanger
75016 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois-Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société UMANIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies

significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2010

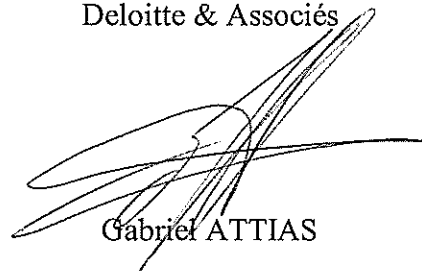
Les Commissaires aux Comptes

Exelmans Audit & Conseil

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Eric GUEDJ

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and several intersecting lines.

Gabriel ATTIAS